



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-106162>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-106162

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale - Délégation Régionale Occitanie Pyrénées

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18003604802938

Ville : Toulouse

Code postal : 31078

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 31

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2855309&orgAcronyme=f2h>

Identifiant interne de la consultation : INSERM-OCCP-2025-42

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bureau Achats-marchés

Adresse mail du contact : achats.dr-toulouse@inserm.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années ; - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus

importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Attestation ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/10/2025 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : CRITÈRE 1 - VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (50%) - Sous-critère 1.1 : Méthodologie (40%) - Sous-critère 1.2 : Composition et compétences de l'équipe dédiée (25%) - Sous-critère 1.3 : Qualité du matériel proposé (35%) – CRITÈRE 2 - QUALITÉ DE L'OFFRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (20%) - Sous-critère 2.1 : Performance de l'offre en matière de la protection de l'environnement (50%) - Sous-critère 2.2 : Mesures en faveur de la responsabilité sociétale (50%) – CRITÈRE 3 - PRIX DE L'OFFRE (30%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché portant sur les nouveaux aménagements du CREFRE au bâtiment L5

Code CPV principal - Descripteur principal :

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les nouveaux aménagements du CREFRE au bâtiment L5 de l'Inserm sur le site de Rangueil (Avenue du Professeur Jean Poulhes - 31400 Toulouse). La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP - INSERM-OCCP-2025-42). L'ensemble du bâtiment est occupé.

Lieu principal d'exécution du marché : Toulouse (31400) - Haute-Garonne

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 – Cloisons, menuiseries et faux plafonds
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45410000
Lieu d'exécution du lot : Toulouse (31400) - Haute-Garonne
- **Description du lot :** Lot 2 – Sols souples et peinture
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100
Lieu d'exécution du lot : Toulouse (31400) - Haute-Garonne
- **Description du lot :** Lot 3 – Électricité (courant fort – courant faible)
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311200
Lieu d'exécution du lot : Toulouse (31400) - Haute-Garonne
- **Description du lot :** Lot 4 – Fluides spéciaux, plomberie et CVC
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45332200
Lieu d'exécution du lot : Toulouse (31400) - Haute-Garonne
- **Description du lot :** Lot 5 – Mobilier de laboratoire
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 39181000

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Voir Art. 11 du RC - Visite obligatoire. Dates : 07/10/2025 à 14h / 09/10/2025 à 9h / 14/10/2025 à 14h. Adresse RDV : Parking INSERM Av. Professeur Jean Poulhes 31400 Toulouse. RDV auprès de Stephan Cros, au 06.65.39.38.73 ou mail à stephan.cros@inserm.fr (en copie : patrimoine.dr-toulouse@inserm.fr)

Autres informations complémentaires : En cas de manquement par l'Inserm aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du marché, les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/09/2025